

Surveillance de la dengue

Bulletin périodique : semaines 2010-35 et 2010-36

| GUYANE |

Le point épidémiologique — N° 16 / 2010

Surveillance des cas cliniquement évocateurs de dengue

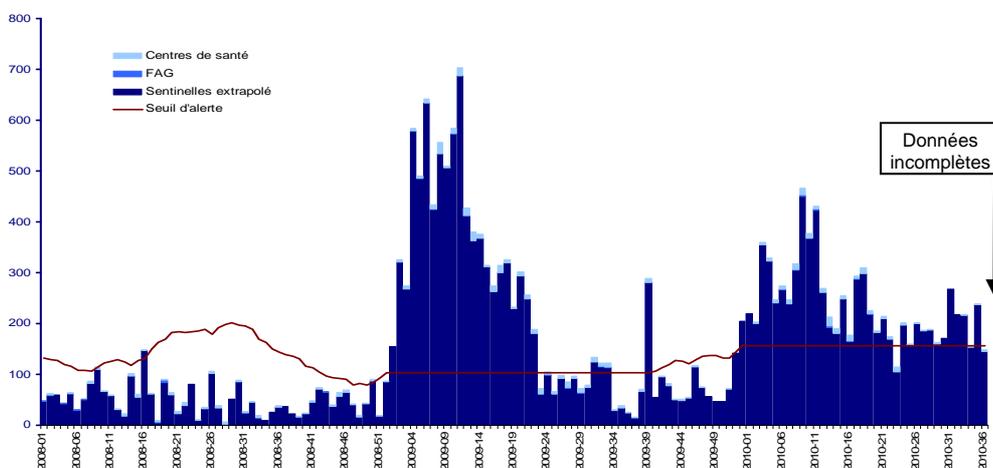
Au cours de la 2^{ème} semaine de septembre (S2010-36), le nombre de cas cliniquement évocateur de dengue se situe à nouveau en-deçà des valeurs maximales attendues. Ainsi, au cours de cette semaine, on estime à 148 le nombre de consultations pour suspicion de dengue en médecine de ville et dans les centres ou postes de santé.

Toutefois, les données issues du réseau des médecins sentinelles sont incomplètes et il faut attendre leur mise à jour ainsi que les données de la 3^{ème} semaine de septembre pour confirmer éventuellement cette évolution (Figure 1).

Depuis le début de l'épidémie (dernière semaine de l'année 2009), le nombre estimé de cas de dengue s'élève à 8 813 cas.

| Figure 1 |

Surveillance des cas cliniquement évocateurs de dengue, Guyane, janvier 2008 à septembre 2010 / Estimated weekly number of dengue-like syndromes, French Guiana, January 2008—September 2010



*Le nombre « sentinelles extrapolé » est une estimation pour l'ensemble de la population guyanaise du littoral, du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de dengue. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

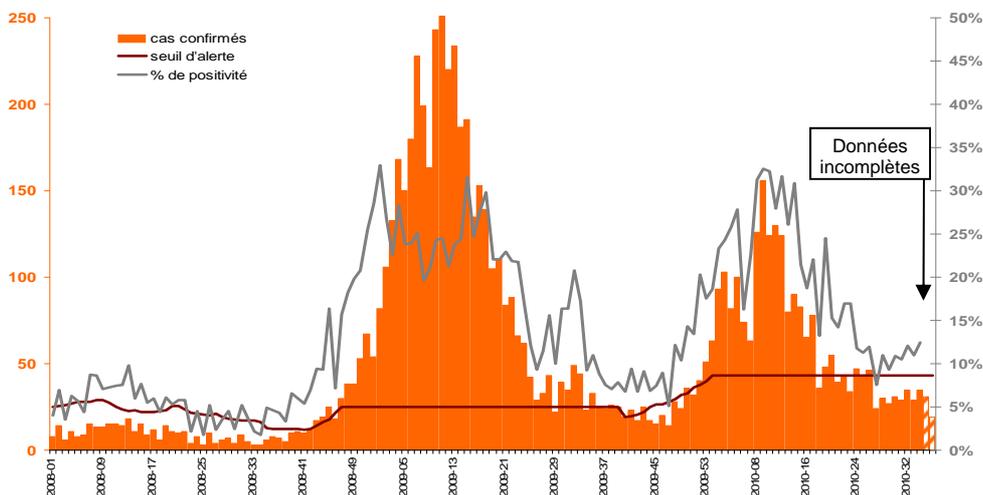
Surveillance des cas biologiquement confirmés

Depuis la 2^{ème} semaine de juillet (S2010-27), le nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés se situe en-dessous des valeurs maximales attendues (Figure 2).

Néanmoins, les données sont incomplètes pour les deux premières semaines de septembre.

| Figure 2 |

Surveillance des cas confirmés de dengue, Guyane, janvier 2008 à septembre 2010 / Weekly number of biologically cases of dengue fever, French Guiana, January 2008—September 2010



1. SURVEILLANCE ENTOMOLOGIQUE MENEÉ PAR LE SDD

1.1 Indices de Breteau mensuels sur l'île de Cayenne

Commune	Moyenne des indices de Breteau	Nb indice de Breteau inférieur à 5	Nb. indice de Breteau compris entre 5 et 49	Nb. Indice de Breteau compris entre 50 et 100	Nb indices de Breteau supérieurs à 100
Cayenne (15 secteurs)	26,4	1	13	1	0
Matoury (9 secteurs)	35,2	1	6	1	1
Rémire-Montjoly (6 secteurs)	28,2	1	4	1	0

1.2. Surveillance et contrôle des gîtes larvaires à Kourou et Saint-Laurent du Maroni

Commune	Nb de blocs visités	Nb. maisons visitées	Nb. gîtes positifs	I. Breteau
Kourou	4	99	20	20
Kourou	9	314	98	31
Kourou	14	621	161	26
Saint-Laurent	7	445	169	38

2. ACTIONS DE LUTTE CHIMIQUE MENEÉ PAR LE SDD

2.1. Epandage spatial d'insecticide par appareil générateur d'aérosols monté sur véhicule (ULV) réalisé sur les communes suivantes :

Cayenne : CAY1, CAY2, CAY3, CAY4, CAY5, CAY6, CAY7, CAY8, CAY9, CAY12, CAY13, CAY14, CAY15

Matoury : MY6, MY7, MY8

Rémire-Montjoly : RM3, MJ1, MJ3

Roura : RO

Kourou : KO1, KO2, KO3, KO4, KO5, PK21 à PK6, Pariacabo

Régina / Cacao : 1, 2, 3

Sinnamary : 1,3,4, Bellevue, Iracoubo, Pointe Combie, L'Anse

Mana - Awala Yalimapo : 1, 3, 5, Awala Yalimapo

Saint-Georges : 1, 2, 3, 4

2.2. Intervention dans les établissements qui reçoivent du public : contrôle larvaire et épandage spatial d'insecticide par brumisation électrique

En période d'épidémie, la lutte est globale, à partir des zones où il y a le plus de cas de dengue. La lutte imagocide est concentrée sur les écoles et les bâtiments recevant du public.

Communes	Nb total d'interventions	Nb d'établissements traités
Apatou	Ecoles, collèges, lycées	4
Cayenne	Ecoles, collèges, lycées	2
	Bâtiments publics ou administratifs	6
Mana	Ecoles, collèges, lycées	8
	Bâtiments publics ou administratifs	1
	Autres bâtiments recevant du public	1
Saint-Laurent	Ecoles, collèges, lycées	8
Sinnamary	Ecoles, collèges, lycées	4

3. ACTIONS D'EDUCATION SANITAIRE MENEES PAR LE SDD ET L'ARS

3.1. Distribution de documents de communication

Distributions de plaquettes « la dengue : attention danger » à l'occasion des visites domiciliaires.